

Pensez-vous faire un test
de dépistage du VIH?

A quoi vous attendre



The African HIV Policy Network,
New City Cloisters
196 Old Street
London EC1V 9FR.



Le test dépistage du VIH

Ce que vous pouvez obtenir des différents services

Les contrôles de santé générale et de santé sexuelle sont une bonne façon de vous assurer que vous êtes en bonne santé. Vous pouvez aussi obtenir un test de dépistage du VIH gratuit et confidentiel dans le cadre de vos examens de santé sexuelle, quel que soit votre statut d'immigration. Personne ne connaîtra les résultats de votre test, à moins que vous ne choisissiez de le dire.

Les cliniques de santé sexuelle, également connues sous le nom de cliniques de médecine génitourinaire (GUM) sont spécialisées dans le traitement de toutes les infections sexuellement transmissibles comme la blennorragie, la syphilis ou le VIH. La plupart des hôpitaux importants ont une clinique de santé sexuelle qui peut être utilisée par tout le monde.

Vous pouvez trouver les détails de la clinique la plus proche en consultant l'annuaire du téléphone sous la rubrique 'Genito-Urinary Medicine' (Médecine génitourinaire), STD (MST), VD (MV) ou en appelant un des numéros de téléphone indiqués au dos de ce livret.



Qu'est ce que les services de santé sexuelle peuvent m'offrir?

Vous pouvez vous attendre:

- À obtenir des informations correctes dans une langue facile à comprendre.
- À prendre votre propre décision sur le test de dépistage du VIH.
- À ce qu'on vous donne l'occasion de poser des questions.
- À être traité(e) avec respect.
- À ce qu'on vous donne le temps de réfléchir aux choix disponibles.
- À ce qu'on vous dise la vérité sur votre condition.
- À obtenir traitements et vaccins contre les infections sexuellement transmissibles (IST).

Où puis-je faire un test de dépistage du VIH?

Vous pouvez faire un test de dépistage du VIH dans n'importe quelle clinique de médecine génitourinaire (GUM). Vous devrez peut-être prendre rendez-vous dans certaines cliniques mais pas dans d'autres. Dans ces cliniques, les informations restent confidentielles et ne peuvent pas être passées à quelqu'un d'autre sans votre permission. Il est également possible de demander un test de dépistage du VIH à votre médecin de famille (GP), cependant c'est moins confidentiel.

Que se passe-t-il lorsque je vais dans une clinique GUM pour un test de dépistage?

On vous demandera de remplir un formulaire avec votre nom et vos coordonnées, vous n'êtes pas obligé(e) de donner votre vrai nom si vous ne le voulez pas. Le docteur vous parlera et décidera avec vous quels sont les examens que vous devez faire. Si vous désirez faire un test de dépistage du VIH, on vous offrira une assistance psychologique avant le test, avant de voir une infirmière pour le test lui-même.

En quoi consiste l'assistance psychologique avant le test?

C'est lorsque vous parlez à un conseiller médical ou à un psychologue qualifié de vos inquiétudes ou de vos soucis concernant le dépistage du VIH. Cela vous permet de réfléchir, d'examiner et de décider si vous voulez faire un test de dépistage du VIH. Vous n'êtes pas obligé(e) de décider tout de suite – vous pouvez demander du temps pour réfléchir au test de dépistage du VIH et revenir pour une autre discussion avant de décider de le faire ou pas.

L'assistance psychologique avant le test vous permet de considérer sérieusement:

- Pourquoi vous pensez peut-être avoir une infection au VIH.
- Ce que vous savez et comprenez sur le VIH.
- Pourquoi vous pensez vouloir faire un test de dépistage du VIH.
- Ce qu'implique le dépistage du VIH.
- Si vous devez considérer d'autres examens.
- Quand vous devrez revenir pour une autre discussion ou pour vos résultats (ceci varie de clinique en clinique).
- Comment faire face à votre résultat, qu'ils soit positif ou négatif.

Est-ce qu'on me donnera des informations sur le VIH?

Oui, on vous en donnera. Si vous avez peur d'oublier des informations, vous pourriez envisager de:

- Réfléchir à toutes les questions que vous avez avant d'aller à votre rendez-vous et les écrire.
- Amener un petit magnétophone. Vous pouvez enregistrer ce que votre conseiller médical vous a dit, mais vérifiez avec eux qu'il n'y a pas de problèmes avant.
- Aller au rendez-vous avec quelqu'un en qui vous avez confiance.

Si vous ne comprenez pas ou ne parlez pas bien anglais, vous pouvez demander à quelqu'un qui parle bien anglais de venir avec vous à vos rendez-vous. Certaines cliniques peuvent avoir un service de traduction mais vous aurez peut-être besoin de prendre rendez-vous si vous avez besoin de ce type d'aide. Des prospectus, des cassettes audio et vidéos devraient être disponibles en plusieurs langues. Si on vous ne les propose pas, demandez-les.

Après avoir passé du temps à discuter avec votre conseiller médical, vous pouvez décider en prenant votre temps si oui ou non vous voulez faire le test.

Qu'est ce qu'un test de dépistage du VIH et que signifient les résultats?

- Le test lui-même implique le prélèvement d'un petit échantillon de sang au bras.
- L'échantillon est envoyé pour être analysé afin de voir si vous avez le VIH ou pas.
- Le résultat vous dira si vous êtes séropositif(ve) ou séronégatif(ve).
- Si vous êtes séropositif(ve), ça ne veut pas forcément dire que vous avez le SIDA.
- Si votre résultat est négatif, ça veut dire que vous êtes séronégatif(ve) en ce moment. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez pas devenir infecté(e) à l'avenir si vous prenez des risques.

Qu'est ce que je fais après avoir passé le test?

Vous devrez retourner à la clinique pour vos résultats. On ne vous donnera pas vos résultats par téléphone. Lorsque vous revenez, vous pourrez parler avec les conseillers médicaux ou les psychologues et discuter de votre résultat, qu'il soit positif ou négatif.

- Si vous êtes séronégatif(ve), cela veut dire que vous n'avez pas le VIH. On vous donnera des informations pour vous aider à rester séronégatif(ve).
- Si vous êtes séropositif(ve), on vous donnera des informations pour rester en bonne santé et sur ce qui va se passer ensuite.



À ce moment là, c'est important de garder à l'esprit les faits suivants:

- Vous pouvez être séropositif(ve) et rester en bonne santé pendant de nombreuses années.
- On vous donnera des informations et de l'aide pour vous aider à vivre bien avec le VIH.
- Vous aurez peut-être besoin de faire des visites supplémentaires pour parler à votre conseiller médical ou psychologique de ce que vous ressentez du fait d'être séropositif(ve) ou pour discuter de sujets personnels ou familiaux.
- Vous aurez peut-être besoin de faire d'autres examens pour voir comment le VIH affecte votre corps.
- Vous aurez peut-être besoin de considérer la prise de médicaments contre le VIH, selon votre état de santé.
- Si vous êtes enceinte, vous aurez peut-être besoin d'empêcher la transmission du VIH à votre bébé.
- On vous donnera le soutien dont vous avez besoin pour faire face à votre résultat.

Est-ce qu'on me jugera parce que je veux faire un test de dépistage du VIH?

Non, vous ne serez pas jugé(e). Le personnel médical est formé pour comprendre l'importance du dépistage du VIH. Ils ne vous questionneront pas de façon désagréable. Vous pouvez choisir de ne pas discuter des raisons pour lesquelles vous voulez un test de dépistage du VIH si vous ne le voulez pas.

Vous ne devriez pas être jugé(e) sur la façon dont vous avez attrapé le VIH ou sur ce qui s'est passé si vous êtes séropositif(ve).

Le personnel a la responsabilité de vous soutenir le mieux possible, en vous donnant des renseignements corrects d'une manière que vous pouvez comprendre, pour que vous puissiez prendre vos propres décisions sur le test de dépistage du VIH.

Que puis-je faire si je trouve que j'ai été traité(e) injustement?

Si vous n'êtes pas satisfait(e) de la façon dont vous avez été traité(e) par le personnel hospitalier, vous pouvez d'abord demander à parler à quelqu'un de responsable pour que la question puisse être réglée tout de suite. Si vous n'êtes toujours pas satisfait(e), vous pouvez demander comment déposer une plainte. La plupart des hôpitaux et des cliniques ont des renseignements écrits qui expliquent comment déposer une plainte.

Vous pouvez également contacter le représentant local des patients de l'hôpital pour être aidé(e) à déposer votre plainte. Si vous voulez rencontrer la personne qui peut vous aider à porter plainte contre votre GP ou d'autres membres du personnel médical, contactez votre département local de Soins de Santé Primaires (Primary Care Trust). Les coordonnées de ce département se trouvent dans l'annuaire téléphonique. Vous pouvez aussi les contacter en appelant THT Direct (dont les co-ordonnées se trouvent au dos de ce livret). Vous pouvez aussi écrire à votre député (MP) ou à un membre du conseil municipal.

Il est important de savoir que:

- Vous pouvez faire une demande de travail au Royaume-Uni si vous êtes séropositif(ve).
- Vous ne pouvez pas être testé(e) contre votre volonté ou sans le savoir simplement parce que vous êtes africain(e).
- On ne peut pas vous refuser de suivre des cours pour être infirmier(e) ou pour exercer un emploi d'infirmier(e).
- On ne peut pas vous refuser l'entrée ou le séjour au Royaume-Uni parce que vous êtes séropositif(ve).

Pour obtenir des détails supplémentaires sur ces questions, contactez THT Direct ou la ligne d'assistance téléphonique africaine.

Puis-je obtenir un traitement gratuit contre le VIH si je suis étudiant(e)?

- Vous pouvez obtenir un traitement gratuit et des médicaments sur ordonnance gratuits si vous vous faites soigner dans une clinique GUM.
- Vous pouvez obtenir un traitement gratuit si vous avez vécu au Royaume-Uni sans interruption pendant 12 mois ou plus.
- En cas d'urgence, vous pouvez vous faire soigner gratuitement.
- On peut vous demander de payer pour les admissions à l'hôpital ou pour les médicaments que vous obtenez ailleurs, sauf dans les cliniques GUM, si vous avez vécu au Royaume-Uni pendant moins de 12 mois.
- Vous pouvez obtenir un traitement contre le VIH gratuit si vous êtes un(e) élève infirmier(e) recevant une bourse, si vous détenez un permis de travail, ou si vous êtes demandeur(se) d'asile ou réfugié(e).



Puis-je me faire soigner?

Ceci dépendra de votre situation d'immigrant. Si vous êtes arrivé(e) au Royaume-Uni récemment, votre statut d'immigrant sera tamponné dans votre passeport.

- Si vous êtes un(e) élève infirmier(ère) titulaire d'une bourse d'études, si vous avez un permis de travail, si vous êtes réfugié(e) ou demandeur d'asile, vous avez droit aux soins médicaux gratuits quelque soit la durée passée de votre séjour au Royaume-Uni.
- Si vous avez vécu au Royaume-Uni depuis au moins 12 mois en tant qu'étudiant(e) ou visiteur de longue durée, vous avez droit aux soins médicaux gratuits (Vous pouvez quitter le Royaume-Uni temporairement, par exemple pour aller en vacances, tant que vous n'êtes pas absent(e) plus de 3 mois dans les 12 mois précédents les soins).
- Tous les soins prodigués au service des urgences sont gratuits pour tout le monde, quelque soit leur statut d'immigrant.
- Les enfants prennent le statut des parents, donc, si un des parents est exempté de paiements pour les soins hospitaliers, l'enfant sera également exempté. Si les deux parents doivent payer, l'enfant devra également payer.
- Le dépistage du VIH et le soutien psychologique associé au test de dépistage sont gratuits pour tout le monde, quelque soit la situation d'immigration, mais on peut vous demander de payer pour les soins suivants si votre test est positif.
- Si vous êtes un étudiant(e) (sauf élève infirmier/e) ou un visiteur à long-terme qui a vécu au Royaume-Uni depuis moins de 12 mois consécutifs, on peut vous demander de payer pour tous les soins qui ne sont pas prodigués au service des urgences.

Comment puis-je prouver avoir vécu au Royaume-Uni pendant plus de 12 mois?

Tous les tickets d'achat à votre nom, les reçus de loyer, les billets d'avion, le passeport ou les documents de voyages peuvent être utilisés comme preuves.

Le personnel de la clinique informera-t-il le Ministère de l'intérieur (Home Office) de ma séropositivité?

Non. ils ne le diront pas. La seule façon dont le Ministère de l'intérieur peut apprendre que vous êtes séropositif(ve) est si vous faites une demande spéciale d'autorisation de séjour au Royaume-Uni parce que vous êtes séropositif(ve) et que vous avez besoin de médicaments contre le VIH et d'aides qui ne sont pas disponibles dans votre pays.

Vous pouvez contacter une association africaine de lutte contre le VIH pour obtenir des informations et des conseils confidentiels sur:

- L'emploi
- L'immigration, et vos droits aux soins médicaux gratuits
- Les conditions médicales et les médicaments
- Les relations
- Le logement
- L'argent et les aides sociales
- Les questions juridiques
- Les questions médicales

Vous pouvez obtenir de l'aide et des informations supplémentaires auprès des associations suivantes:

African AIDS Helpline

0800 096 7500

Brook Helpline

0800 018 5023

National AIDS Helpline

(24 heures)

0800 567 123

NHS Direct

(24 heures)

0845 46 47

THT Direct

0845 1221 200

Tune into African Community Radio (ACR) on Spectrum Radio 558AM(MW) every Saturday 3-4pm for up-to-date information on services available.

www.tht.org.uk

www.loveafrica.org.uk

This information is correct at time of going to press. Regulations relating to access to care are subject to amendments by the Government.

©Terrence Higgins Trust 2004

Originally produced by the African Health Promotion team at Terrence Higgins Trust and Golden Stool Communication in association with:

Blackliners

National Institute for African Studies

HAAZ

London Ecumenical AIDS Trust

Pachedu Zenzeie and Black Health Agency

This edition produced by NAHIP Partners and the NHS.

